

*Création d'emploi*

Si vous procédiez à une enquête sérieuse, monsieur l'Orateur, vous constateriez que le taux de chômage à Terre-Neuve n'est pas vraiment de 15.2 p. 100, mais plutôt de 20 p. 100. Et vous feriez la même constatation en ce qui concerne le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard. Si les statistiques sont peut-être valables sur le plan comparatif, elles ne donnent pas une idée exacte du nombre réel de personnes qui sont victimes d'une pénurie d'emplois.

Pourtant, les statistiques sont déjà horribles: 109,000 des 891,000 chômeurs canadiens sont des habitants de la région de l'Atlantique. C'est même pire que cela, monsieur l'Orateur. Qu'allons-nous faire? C'est grave et il faut absolument axer nos efforts sur la création d'emplois, compte tenu de l'importance du chômage.

Qu'a fait le Parlement? Jeudi dernier, le 12 novembre, le ministre des Finances (M. MacEachen) a présenté son budget à la Chambre. D'après le ministre, certaines mesures constructives ont été prises pour essayer de résorber le chômage par le biais du budget. En répondant à certaines questions, le ministre a déclaré que le gouvernement met sur pied des programmes d'embauche dans lesquels il injectera jusqu'à 500 millions de dollars. Le ministre de l'Industrie et du Commerce passe son temps à dire à la Chambre que le gouvernement lancera des programmes de même envergure. On ne peut considérer ces 500 millions de dollars sans les comparer aux autres dépenses du gouvernement. Je vais en signaler quelques-unes.

Le gouvernement du Canada a dépensé au moins autant d'argent à l'aéroport de Mirabel et il continue d'avoir des déficits additionnels de 50 millions par année. Au cours des dernières années, le ministère des Postes a accumulé un déficit de 500 millions. La Voie maritime du Saint-Laurent a annulé une dette de 600 millions. Le gouvernement du Canada a dépensé plus de 140 millions pour loger un peu partout au Canada ces personnes malchanceuses qu'on appelle généralement les réfugiés de la mer. Voilà comment le gouvernement du Canada dépense de l'argent. Il dépense des centaines de millions de dollars.

Quand le gouvernement dit qu'il allouerait 500 millions pour des programmes destinés à créer des emplois afin de réduire le nombre exorbitant de chômeurs canadiens, on est obligé de constater que c'est insignifiant comparativement à ce qu'il dépense pour d'autres choses. Les efforts du gouvernement me laissent un peu sceptique.

Il faut une action positive; nous devons nous attaquer au véritable problème du chômage. Qu'obtenons-nous? Les vagues déclarations du ministre des Finances que contient le discours du budget et que reprennent à la Chambre des personnes comme le ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Axworthy). Ces déclarations sont tellement vagues qu'elles ne veulent rien dire pour le million ou presque de chômeurs. On affirme, par exemple, que nous devons nous employer à faire baisser les taux d'intérêt pour relancer l'industrie et diminuer le chômage au Canada. La tâche est bien plus

concrète et urgente que cela. Il nous faut des programmes bien définis qui combattent le problème, non seulement pour remédier à la situation dans l'immédiat mais pour pousser l'action plus loin et trouver des solutions plus permanentes.

Le ministre de l'Industrie et du Commerce a parlé, par exemple, des difficultés de l'industrie automobile. Le chômage dans ce secteur est étroitement lié à l'accord sur l'automobile que le Canada et les États-Unis ont négocié. Cet accord n'a pas tenu compte de l'évolution des préférences des clients, soit la popularité grandissante des petites voitures à cause du coût accru de l'énergie. Et pourquoi l'énergie coûte-t-elle plus cher? Parce que le gouvernement n'a pas su prévoir les problèmes qui ont surgi, pas plus qu'il n'a su prévoir le type de problèmes qu'éprouverait avec le temps l'industrie de l'automobile.

Le gouvernement ne peut tout simplement laisser au secteur privé le soin de régler ces problèmes, car il en est responsable pour une bonne part dans le contexte actuel à cause du genre de négociations pour lequel il a opté. Quiconque comprend bien les problèmes soulevés par l'accord de l'automobile sait qu'il faudra des années avant que le Canada, encore une fois, retire sa juste part des avantages. D'ici là, le chômage fera des ravages dans l'industrie.

Superficiellement, la question peut sembler ne pas concerner la région atlantique où il y a d'autres causes à notre problème de chômage, mais ces problèmes, il faut les envisager à l'échelle nationale. Le gouvernement l'a même reconnu en insistant sur la mobilité de la main-d'œuvre canadienne, et il y attache tant d'importance qu'il l'a fait figurer dans son projet constitutionnel. Le gouvernement a mis en valeur et consacré le droit des Canadiens à se déplacer dans l'ensemble du pays pour y chercher et y trouver du travail.

Quand les provinces maritimes s'inquiètent des pertes d'emplois dans l'industrie de la pêche et dans les autres industries maritimes, nous voulons que les pertes d'emplois de ce genre soient compensées par des emplois offerts ailleurs au Canada. Nous sommes atteints par les difficultés de la construction automobile. Il faut comprendre et reconnaître que le problème de chômage touche tous les Canadiens incapables de gagner leur vie, et qu'il les atteint également sur le plan social. Il est destructeur de la vie familiale. Beaucoup de gens habitués à travailler et à gagner leur vie ne peuvent plus continuer à mener une vie normale quand ils sont privés de cet emploi.

C'est un des problèmes les plus graves que nous puissions avoir au Canada, c'est un problème aux résonances beaucoup plus profondes que les difficultés d'ordre constitutionnel et que les difficultés qui s'offrent à d'autres actions entreprises par le gouvernement. Ce problème appelle une attention, une intervention immédiates.

Qu'allons-nous faire à ce sujet dans l'avenir? La solution est de lancer des programmes de création d'emplois qui atténuent le problème dans l'immédiat et qui le résolvent à terme. Il y a diverses choses que le gouvernement peut faire. Certaines ont déjà été énoncées.